

PRECISION

A propos de l' Etude de l'Université de Francfort sur les bouteilles d'eaux minérales allemandes en PET

AVIS DE L'INSTITUT FEDERAL ALLEMAND D'EVALUATION DES RISQUES (BfR) CONCERNANT L'ETUDE DE L'UNIVERSITE DE FRANCFORT SUR L'ACTIVITE HORMONALE DES EAUX MINERALES

Le Bundesinstitut für Risikobewertung (L'institut fédéral allemand d'évaluation des risques-**BfR**) a émis un **avis** (n° 006/2009 du 18 mars 2009) sur l'étude de l'Université allemande de Francfort publiée récemment. Etude visant à détecter la présence d'hormones ou substances hormonales dans les bouteilles d'eau minérale de différentes marques allemandes.

A la suite de cette étude, le **BfR** a émis des doutes sur la validité scientifique de cette étude ainsi que sur la méthode employée. Notamment, le fait qu'aucun échantillon d'eau minérale brut, directement prélevé à la source, n'ait été utilisé pour les tests. Et "jusqu'à présent aucune étude n'a démontré une quelconque activité hormonale d'une eau minérale prélevée directement à sa source". Le **BfR** estime nécessaire avant toute conclusion, une confirmation des résultats des tests.

Dans son évaluation de l'étude des universitaires, le **BfR** conclut qu' "aucune substance pouvant produire des effets perturbateurs sur le système hormonal humain n'a été clairement identifiée dans les bouteilles de PET". Les tests pratiqués ne peuvent donner lieu à aucune conclusion sérieuse et exploitable quant à des risques éventuels pour la santé des consommateurs".

Concernant le matériau PET utilisé pour conditionner les eaux minérales, le **Bfr** affirme que, "contrairement au PVC, aucun plastifiant (dont certains peuvent être des perturbateurs endocriniens) n'entre dans sa fabrication".

L'eau minérale, tout comme les eaux de sources- sont des eaux souterraines, très profondes et par conséquent, précise le **BfR**, "peuvent être très difficilement en contact avec des contaminants environnementaux oestrogéniques, car très protégées".

Pour le **Bfr**, les résultats de cette étude ne changent rien pour le consommateur : "il n'y a donc aucune nécessité à cesser de boire de l'eau minérale en bouteille de PET ni à préférer les bouteilles en verre"

Contact presse: Anne DAUTREMEPUIS

Syndicat des Eaux de Sources <u>a.dautremepuis@syndicat-ses.fr</u> TEL:01.44.18.96.11/06.58.07.44.82.